

ÉCLAIRAGES

UNIVERS LOGISTIQUE

NOTRE SÉLECTION



E K L A L I G H T
EN ROUTE VERS LA LUMIÈRE !

Objectifs

Répondre aux enjeux des professionnels de la logistique

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE ET... UNE MEILLEURE EFFICACITÉ DU PERSONNEL !

Notre gamme d'éclairage dédié comprend plus d'une trentaine de produits pour s'adapter aux contraintes et enjeux des professionnels de la logistique.

Nous distinguons différentes zones à éclairer : allées centrales, zones rackées, mezzanines, zones de contrôle/picking/groupage, quais de chargement, éclairage périphérique du bâtiment ou parking.

Notre engagement est de vous offrir un éclairage de meilleure qualité, avec une uniformité et une luminosité suffisantes pour que les utilisateurs puissent travailler efficacement.



UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENCIÉ POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS ET LE CONFORT AU TRAVAIL



Dans les entrepôts logistiques, des passages et des rayonnages mal éclairés représentent des sources d'erreurs et d'accidents. Des conditions d'éclairage insuffisantes entraînent également une mauvaise lecture des bordereaux de livraison ou des listes de commande... Notre éclairage permet de concilier excellence opérationnelle et sécurité des collaborateurs qui voient leurs conditions de travail s'améliorer.

UNE RÉDUCTION DE COÛTS ET UNE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE FACILITÉ

L'éclairage LED permet au propriétaire de valoriser son patrimoine, et à l'occupant de réduire sensiblement ses consommations d'électricité. Il entraîne également une forte réduction des coûts de maintenance, qui contribuent à améliorer le retour sur investissement de votre projet.

L'intégration de capteurs intelligents permet aujourd'hui d'intégrer les apports lumineux externes et de gérer les zones plus ou moins utilisées de votre entrepôt, tout en prolongeant la durée de vie de vos luminaires qui sont en moyenne moins sollicités.



Offre

AUDIT



Nous réalisons un audit complet de votre éclairage avec un technicien qualifié et nous rédigeons ensemble un cahier des charges qui tient compte de vos objectifs.

ÉTUDE ET PRÉCONISATION

Notre bureau d'étude réalise votre étude sur-mesure et vous propose la/les solutions adaptées pour répondre à vos besoins. Nous mettons à votre disposition tous les documents techniques avec réactivité (fiches techniques, photométrie, plans...)



FOURNITURE DU MATERIEL

Nous gérons et suivons pour vous toute la logistique de votre projet afin que votre commande soit livrée en temps et en heure dans des conditions idéales en lien avec nos fournisseurs partenaires (pour la plupart européens).



INSTALLATION

Nous mettons à votre disposition notre réseau d'électriciens partenaires agréés pour la mise en place de votre nouvelle installation.



FINANCEMENT

Vous pouvez choisir de financer votre projet sur fonds propres (Capex) ou bien opter pour une location avec option d'achat (Opex) comprenant le matériel, l'installation, et nos garanties via notre partenaire financier.



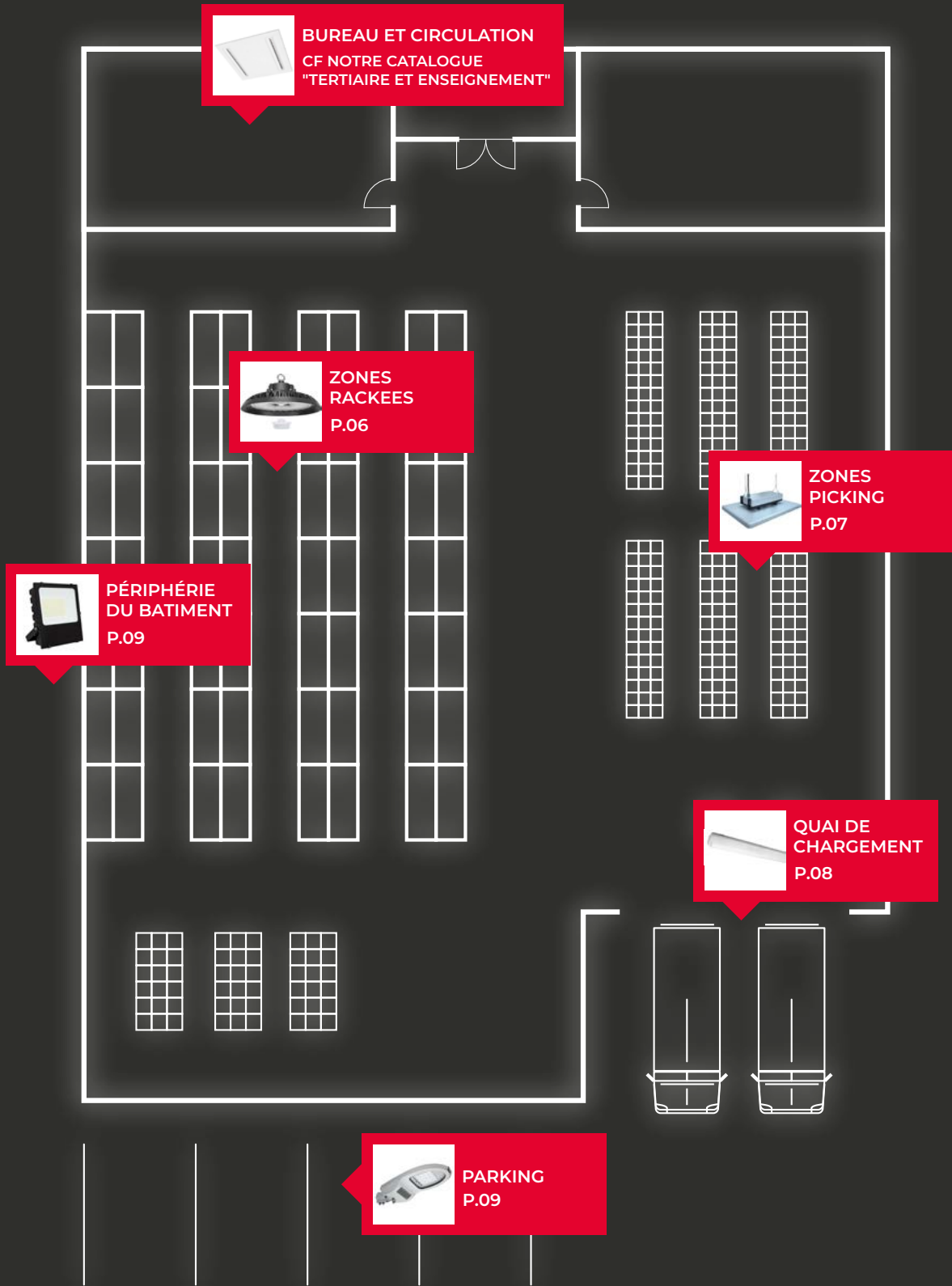
GARANTIES

Vous bénéficiez de la garantie constructeur jusqu'à cinq ans après la mise en service de votre installation, ainsi que la garantie d'achèvement de l'installation (jusqu'à deux ans).



Notre engagement :

- Écoute
- Créativité
- Efficacité
- Réactivité





Retour sur investissement (ROI)

Étude de cas : Entrepôt AUCHAN

Calculs réalisés sur la durée de vie du luminaire LED (50 000h / 8 ans)

Contexte

Remise à niveau de l'éclairage en 1 pour 1 sur 18 cellules

Temps d'allumage : 365 jours / an, 19h / 24

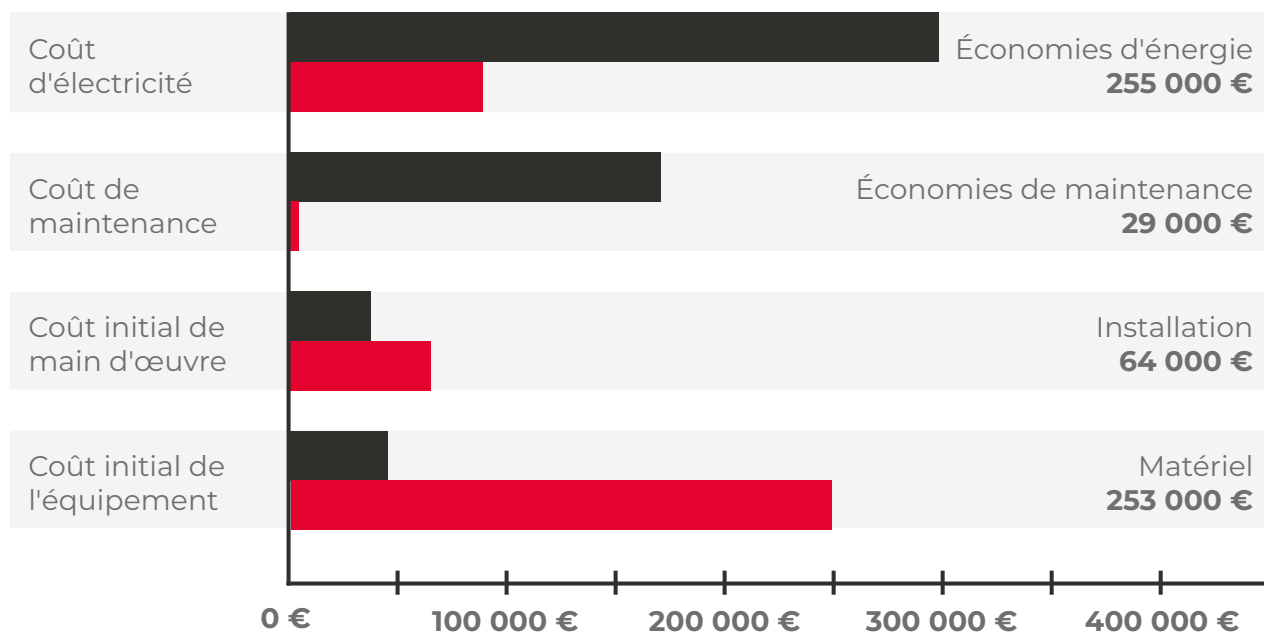
Nombre d'appareils : 1162

Tarif : 0.10 € / kWh

Durée de vie :

Sources actuelles 15 000 h (Gamelle 400 w iodure)

Sources EKLALIGHT 50 000 h (Gamelle Led 120 w)



72% de réduction de consommation électrique - ROI sur 14 mois

SUSPENSIONS

UNIK-LED

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ 190lm/w	▶ Très bonne efficacité lumineuse, votre consommation est optimisée
▶ L90B10 > 50 000H	▶ Très bon maintien du flux lumineux moyen : 90% à 50 000H
▶ Possibilité d'intégrer un capteur présence et luminosité au centre du luminaire	▶ Votre luminaire est autonome
▶ Option IRC 90	▶ Le luminaire reproduit la lumière du jour
▶ 8 types de capteurs possibles (MW ; PIR ; Zigbee...)	▶ Différentes options de gestion permettant de maximiser vos économies



Vous avez des zones chaudes et froides (avec plus ou moins de passage)

Avez-vous pensé à optimiser vos consommations d'énergie en intégrant des capteurs de présence et de luminosité (disponible avec notre suspension UNIK-LED) ?

DISC LED



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Excellent rapport qualité/prix	▶ Optimiser votre retour sur investissement
▶ Fourni avec crochet de suspension et câble sortant pour un montage rapide	▶ Remplace parfaitement les suspensions à iodure métallique de 250 ou 400W
	▶ Disponible sur stock
▶ Option IRC 90	▶ Le luminaire reproduit la lumière du jour
▶ T° de fonctionnement -25 à +40°	▶ Parfait pour les chambres froides ou les lieux de stockage très chaud

HIGH BAYS

CLEAN PANEL

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ UGR 21	▶ Excellent confort visuel
▶ L90B10 à 50 000H	▶ Très bon maintien du flux lumineux moyen : 90% à 50 000H
▶ Température d'utilisation de -40 à +50%	▶ Parfait pour les chambres froides ou les lieux de stockage très chaud
▶ Fonctions Zigbee- Dali- 0/10V	▶ Différentes options de gestion permettant de maximiser vos économies
▶ 6 niveaux de luminosité et jusqu'à 48000lm	▶ S'adapte à toutes les hauteurs et configurations possible
▶ 160lm/w	▶ Une bonne efficacité lumineuse



NORTE L



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Très grande variété d'optique disponible, 6 tailles et 12 puissances différentes	▶ S'adapte à tout type de configuration en construction ou en rénovation
▶ Existe en version Emergency	▶ Évite de mettre des éclairages d'ambiance sur le circuit de secours
▶ Disponible avec plusieurs systèmes de gestion d'éclairage	▶ Pour maximiser vos économies
▶ L80B50 @ 100 000H	▶ Excellent maintien du flux lumineux
▶ Forme adaptée à un écartement important des luminaires dans l'entrepôt	▶ Une meilleure uniformité dans les zones rackées



Votre entrepôt est un mix d'allées centrales et de zones picking ?

Grâce à une gamme d'optique, nous adaptons le luminaire à chacun des espaces.

ÉTANCHES

LIGHT TRIPROOF

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ IP69K & IK08	▶ Excellente robustesse et nettoyage haute pression possible
▶ Embout inox et grenouillère de fixation fourni de série	▶ Esthétique industrielle et résistant à la corrosion
▶ Risque photo biologique 0/1	▶ Conforme aux normes de sécurité en vigueur (CHSCT ; CARSAT)
▶ Différents systèmes de gestion (Zeegebe, Dali, MW, 1-10v)	▶ Options de gestion permettant de maximiser vos économies
▶ 3 tailles et 3 puissances	▶ Très grandes variétés de modèle pour s'adapter à toute les configurations
▶ 150lm/w	▶ Excellente efficacité lumineuse
▶ L80B10 @ 50 000H	▶ Excellent maintien du flux lumineux



BARAT



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Deux niveaux de durabilité 50 000H et 100 000H	▶ Une durée de vie garantissant la qualité de nos luminaires
▶ Grande variété de modèle/taille/puissance/efficacité lumineuse	▶ S'adapte à toutes les hauteurs et configurations possible
▶ Grand choix d'options (traversant ; classe II ; clip inox)	▶ Facilité de maintenance des appareils
▶ Grande variété de capteurs	▶ Des options de gestion permettant de maximiser vos économies



Notre luminaire BARAT dispose de la version Emergency pour vous éviter de mettre des éclairages d'ambiance sur le circuit de secours

PROJECTEURS

HEP UGR

CARACTERISTIQUES

- ▶ 130lm/w
- ▶ Encombrement réduit et poids léger
- ▶ IP65/IK08
- ▶ Angle de diffusion de 120°

BÉNÉFICES

- ▶ Une consommation maîtrisée
- ▶ Une installation facilitée en hauteur
- ▶ Etanche, robuste et conforme aux normes
- ▶ Large diffusion pour une bonne uniformité



LANTERNES

ALGOL



CARACTERISTIQUES

- ▶ Grande variété d'angle de diffusion et de puissance
- ▶ L90B10 @ 100 000H
- ▶ RAL à la demande
- ▶ Driver autonome à 2 niveaux d'éclairage sur demande

BÉNÉFICES

- ▶ S'adapte en retrofit sur tous types de mâts indifféremment de la hauteur
- ▶ Une qualité irréprochable pour une durée de vie maximum
- ▶ Pour personnaliser votre installation
- ▶ Des économies d'énergie optimisé et une durée de vie prolongée



La lanterne Algol intègre une rotule articulée qui permet d'installer la lanterne avec ou sans crossette sur tous types de mâts.

Étude de cas

Projet de relamping d'un entrepôt logistique

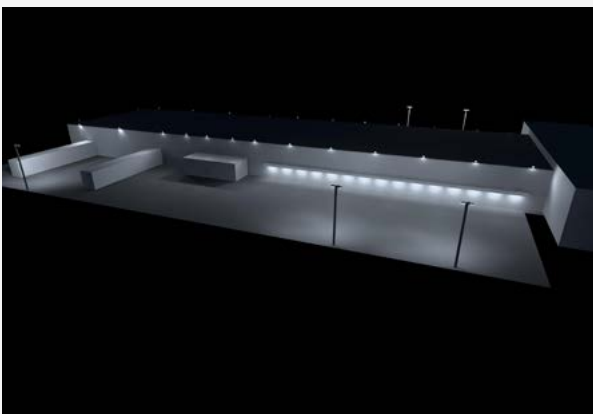
La rénovation du site DHL a consisté à renforcer l'éclairage existant en vue de l'implantation d'un nouveau convoyeur automatisé.

Ce projet a été l'opportunité de mettre en avant nos dernières solutions d'optimisation en matière d'éclairage et d'intelligence embarquée.

Notre système de gestion à technologie Zigbee offre les fonctionnalités de détection de présence et d'intégration des apports lumineux. Intégré à chaque luminaire, le capteur ne nécessite aucun câblage supplémentaire et rend le luminaire autonome. Il est également possible de regrouper les luminaires de manière à définir des zones avec des réglages différents selon les usages.

En périphérie du bâtiment, l'éclairage est assuré par des projecteurs asymétriques et des projecteurs grande puissance à modules orientables.

108 suspensions et 47 projecteurs de dernière génération ont été installés en remplacement de suspensions iodeure 250W et de projecteurs sodium 250W sur environ 6200m², de 10 mètres de hauteur.



Normes et réglementations

LES NORMES

1. Norme NF EN 12464-1 - Éclairage intérieur des lieux de travail

La norme indique des niveaux d'éclairages moyens « à maintenir » (Ēm), c'est-à-dire qui doivent pouvoir être atteints quel que soit l'âge de l'installation, ce qui nécessite de prendre en compte notamment la perte de flux des sources dans le temps. L'éblouissement d'inconfort (produit par des surfaces brillantes dans le champ visuel) peut provenir directement ou par réflexion des luminaires ou des fenêtres. Il est déterminé par le taux d'éblouissement unifié, UGR. On y trouve également les valeurs recommandées pour l'uniformité (Uo) et l'indice de rendu des couleurs (Ra).

Espaces communs à l'intérieur des bâtiments – Magasins, entrepôts réfrigérés

Type de zone, de tâche ou d'activité	Em/lx	UGR	Uo	Ra	Exigences spécifiques
Magasins et entrepôts	100	25	0,40	60	200 lx en cas d'occupation permanente.
Zones de manutention, d'emballage et d'expédition	300	25	0,60	60	

Espaces communs à l'intérieur des bâtiments – Zones de rangement en rayonnage

Type de zone, de tâche ou d'activité	Em/lx	UGR	Uo	Ra	Exigences spécifiques
Allées centrales : non occupées	20	-	0,40	40	Éclairage au niveau du sol.
Allées centrales : occupées	150	22	0,40	60	Éclairage au niveau du sol.
Station de commande ou de contrôle	150	22	0,60	80	
Façade du rayonnage	200	-	0,40	60	Éclairage vertical, un éclairage portatif peut être utilisé

La norme française NF X35-103 – Ergonomie – Principes d'ergonomie visuelle applicables à l'éclairage des lieux de travail – permet de garantir un bon confort visuel et s'adresse plus particulièrement aux services de prévention et de santé au travail.

2. Norme NF EN 15193 – Performance énergétique des bâtiments

Cette norme spécifie la méthodologie de calcul permettant d'évaluer la quantité d'énergie utilisée pour l'éclairage intérieur d'un bâtiment (existant et pour la conception de bâtiments neufs ou rénovés). Elle fournit également une méthodologie pour le calcul de la consommation instantanée d'énergie d'éclairage permettant d'estimer la performance énergétique globale du bâtiment.

3. Norme NF C 15-100 – Installations électriques à basse tension(1) et ses guides

Cette norme, d'application obligatoire, définit la mise en œuvre des équipements électriques, et donc en particulier des luminaires dans les

installations fixes ainsi que leur alimentation électrique. La norme NF C 15-100 précise, selon le mode de pose, la nature et la section des câbles d'alimentation des installations fixes. En addition aux règles de sécurité de la NF C 15-100, il convient d'appliquer les instructions du fabricant du luminaire.

(1) La norme NF C 15-100 est consultable sur le site de l'Afnor : www.boutique.afnor.org

LES TEXTES REGLEMENTAIRES

1. La réglementation thermique 2012

Applicable au bâtiment industriel (neuf) depuis l'arrêté du 28 décembre 2012, la RT2012 porte sur les consommations annuelles globales d'énergie des cinq usages réglementés. Cette exigence globale s'exprime en kWh d'énergie primaire, et est modulable selon le type de bâtiment, sa localisation, son altitude, les émissions de GES.

2. L'arrêté du 3 mai 2007

Pour les travaux de rénovation supérieurs à 100 m², l'arrêté offre deux solutions : · soit la puissance installée est < 2,8 W/m² par tranche de niveau d'éclairage moyen à maintenir de 100 lux sur la zone de travail ; · soit la nouvelle installation est composée de luminaires de type direct ou direct/indirect de rendement > 55 %, équipés de ballasts électroniques et de lampes d'une efficacité lumineuse ≥ 65 lm/W. Un arrêté modificatif est prévu pour 2017, avec une exigence de 1,6 W/m² pour 100 lux et le recours quasi systématique à la prise en compte de la présence des personnes et de la lumière naturelle.

3. Le code du travail

Les obligations des chefs d'établissement sont énoncées aux articles R.4213-1 à R.4213-4 et R.4223-1 à R.4223-11. Un document doit fixer les modalités des opérations de maintenance afin d'assurer le bon état de l'installation et d'éviter d'atteindre les exigences minimales d'éclairage, d'uniformité, et d'équilibre des luminances. À noter que les valeurs d'éclairage exigées sont des valeurs minimales en tous points du local : 40 lux dans les circulations, 60 lux dans les escaliers et entrepôts, 120 lux dans les locaux de travail.

4. La réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées

Le site officiel www.accessibilite-batiment.fr précise que « les locaux destinés à accueillir que du personnel de l'établissement seront considérés comme des lieux de travail et relèveront à ce titre des dispositions du Code du travail sur l'accessibilité des lieux de travail aux personnes handicapées ». Aucun texte n'est paru à ce jour. Pour information, les textes parus relatifs aux établissements recevant du public prévoient que l'éclairage artificiel « doit permettre d'assurer des valeurs moyennes d'éclairage mesurées au sol de :

- 20 lux du cheminement extérieur accessible ;
- 20 lux pour les parcs de stationnement intérieurs et leurs circulations piétonnes accessibles ;
- 100 lux dans les circulations intérieures horizontales ;
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile »



Ils nous font confiance

Entrepôt DHL,
Compiègne (60)

Entrepôt AUCHAN,
Villabé (91)

Entrepôt AUCHAN,
Serris (77)

Entrepôt U LOG,
Nanteuil le Haudouin

E K L A L I G H T

EN ROUTE VERS LA LUMIÈRE !

195, rue de l'université
75007 Paris
France

Tel +33 (0) 970 26 16 25

contact@eklalight.com

www.eklalight.com
